

signé électroniquement le 01/10/2015
par BERNARD RIOUAL

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 32

Procurations : 3

Délibération rendue exécutoire le :

- 2 OCT, 2015

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 21/09/2015

Affichage en date du : 21/09/2015

Publication de la présente en date du :

- 2 OCT, 2015

Réception en préfecture : - 1 OCT, 2015

L'an deux mille quinze

le vingt-huit septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Laurent ABERNOT ayant donné procuration à M. Damien DESCHAMPS, M. Jean-Yves RICHARD à M. Robert THOMAS, Mme Annie MUNIGLIA à M. André LASQUELLEC.

Secrétaire de Séance : Mme Florence CANN.

N° 2015-09-15

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement – Extension d'un atelier laitier et mise à jour du plan d'épandage GAEC des Prairies, sis à « Kerlannou » en Locmaria-Plouzané – Consultation publique – Avis du conseil municipal.

Rapporteur : M. Jacky LE BRIS

La présente note récapitule les éléments relatifs à la demande présentée par le G.A.E.C. DES PRAIRIES pour l'extension de son atelier laitier pour le site de « Kerlannou » et la mise à jour du plan d'épandage de son élevage bovin et porcin réparti sur les sites de « Kerlannou » et « Kerionoc » en LOCMARIA-PLOUZANE et « Quilhouarn » en PLOUZANE, dans le cadre d'une consultation publique ouverte du 17 aout au 13 septembre 2015.

Avis de consultation du public

Installations classées pour la protection de l'environnement

Nom et raison sociale : G.A.E.C. DES PRAIRIES

« Kerlannou »

29280 LOCMARIA-PLOUZANE

Les exploitants :

- Bernard LAMOUR
- Gilbert LAMOUR
- Pierre-Yves GOARZIN
- Bertrand GUENEUGUES
- Maëlla GUENEUGUES

Nature du dossier :

Demande présentée par le G.A.E.C. DES PRAIRIES pour l'extension de son atelier laitier pour le site de « Kerlannou » et la mise à jour du plan d'épandage de son élevage bovin et porcin réparti sur les sites de « Kerlannou » et « Kerionoc » en LOCMARIA-PLOUZANE et « Quilhouarn » en PLOUZANE.

Le projet de l'élevage est motivé par une volonté :

- de pérenniser l'activité, notamment avec l'arrivée de nouvelle personne au sein du G.A.E.C.,
- d'optimiser les outils de production pour le site,
- d'améliorer les performances de l'élevage : optimisation du temps de travail, coût alimentaire,...
- de raisonner les conditions et le temps de travail.

Tous les effectifs sont répartis sur plusieurs sites :

- « Kerlannou » en LOCMARIA-PLOUZANE, siège social de l'exploitation (lait + porc)
- « Kérionoc » en LOCMARIA-PLOUZANE (génisses)
- « Quilhouarn » en PLOUZANE (taurillons)

Le projet du G.A.E.C. Des Prairies est d'aménager les bâtiments existants pour loger le cheptel en projet sur le site de « Kerlannou ».

La production des effluents :

La quantité d'effluent produit est de :

- effluents liquides - l'élevage laitier produit environ 2313 m³/an en Locmaria-Plouzane et « Quilhouarn » en PLOUZANE.

Le projet de l'élevage consiste à solliciter une extension de ses effectifs à hauteur de 199 vaches laitières (+54 VL) afin d'améliorer la cohérence de l'élevage.

En parallèle de ce projet d'extension, une mise à jour du plan d'épandage sera effectuée avec l'introduction de 37 ha supplémentaires.

Les effectifs**Effectifs en projet**

L'évolution globale des effectifs de l'élevage est donnée dans le tableau suivant :

Évolution des effectifs de l'élevage bovin

Site	Animaux	Effectifs actuels	Effectifs sollicités	Effectifs après projet
Kerlannou	Vaches laitières	145	54	199
	Génisses 0-1 an	50	0	75
	Génisses 1-2 ans	50	0	50
	Génisses + 2 ans	10	0	21
Sous-Total UGB		198	-	268,3
Kerionoc	Génisses 1-2 ans	25	0	25
Sous-Total UGB		15	-	15
Quilhouarn	Vaches allaitantes	15	0	0
	Vaches laitières	0	0	0
	Génisses 0-1 an	5	0	0
	Génisses 1-2 an	5	0	0
	Bovins mâles 0-1 an	10	0	14
	Bovins mâles 1-2 ans	10	0	14
	Bovins mâles + 2 ans	1	0	1
Sous-Total UGB		25	-	13
TOTAL UGB		238	-	297

Equivalences UGB : Vache laitière = 1 UGB, Vache allaitante = 0,7 UGB, Génisse 0-1 an = 0,3 UGB, Génisse 1-2 ans = 0,6 UGB, Génisse + 2 ans = 0,8 UGB, Bovins engraissement 0-1 ans = 0,3 UGB, Bovins engraissement 1-2 ans = 0,6 UGB, Bovins engraissement + 2 ans = 0,7 UGB

Après projet, le GAEC DES PRAIRIES comprendra 297 Animaux Equivalents.

L'élevage porcins

Cet atelier n'est pas modifié dans la demande d'enregistrement. Les effectifs de l'élevage sont donnés au tableau suivant :

Effectifs porcins

Site	Catégories	Effectifs autorisés
Kerlannou	Reproducteurs	245
	Porcelets Post sevrage	1 080
	Porcs à l'engraissement	1 888
Total AE		3 213

L'atelier porcs compte 3 213 Animaux-Equivalents. Tous les effectifs sont sur le site de Kerlannou.

- effluents solides - l'élevage laitier produit environ 3420 tonnes/an au lieu de 2320 Tonnes/an actuellement (dont 192 Tonnes/an sur le site de « Quilhouarn » au lieu de 211 Tonnes/an actuellement avec les 15 vaches allaitantes qui sont transférées sur le site de Kerlannou).

- effluents liquides - l'atelier porc produit 5232 m³/an

Le déroulement de l'enquête publique :

La demande est soumise à consultation du public, pendant quatre semaines **du 17 Août 2015 au 13 Septembre 2015 inclus**, à la Mairie de LOCMARIA-PLOUZANE.

Le plan d'épandage :

Le plan d'épandage porte sur **312.31 ha** de Surface Agricole Utile (S.A.U).

Les cultures sont réparties de la façon suivante :

- Maïs ensilage : 59,2 ha
- Orge d'hiver : 17,80 ha
- Prairie temporaire : 53,74 ha
- Blé tendre d'hiver : 92,82 ha
- Triticale : 7,10 ha
- Maïs grain : 58,15 ha
- Prairie permanente : 12,20 ha
- Autre : 8.30 ha

312.31 ha

Les terres pour l'épandage se situent sur les Communes de LOCMARIA-PLOUZANE, PLOUZANE et PLOUGONVELIN.

- Locmaria-Plouzané : 164,69 ha
- Plougouvelin : 12,99 ha
- Plouzané : 134,63 ha au lieu de 131,13 ha actuellement.

Le plan d'épandage est constitué uniquement de terres en propre par le G.A.E.C des Prairies. Les capacités de stockage des effluents liquides sur le site de « Kerlannou » est de 5553 m³. Les capacités réglementaires de stockage sont assurées.

- Capacité réglementaire 6 mois : 4047 m³
- Capacité disponible : 5553 m³

Considérant que les obligations réglementaires en matière d'épandage des effluents liquides et de capacités de stockage de fumier sont respectées,

Considérant que ce projet d'extension permet la pérennisation de l'activité du GAEC,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (31 voix pour, 1 abstention soit M. Yann-Fañch KERNEIS, Mme Françoise GUENEUGUES ne prenant pas part au vote) :

➤ **REND** un avis favorable, au titre de la consultation publique sur les installations classées pour la protection de l'environnement, à la demande d'extension de son atelier laitier pour le site de « Kerlannou » et la mise à jour du plan d'épandage de son élevage bovin et porcin réparti sur les sites de « Kerlannou » et « Kerionoc » en LOCMARIA-PLOUZANE et « Quilhouarn » en PLOUZANE.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 29 septembre 2015

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE